



**Gastronomie et Promotion
des Produits Régionaux**
Bourgogne-Franche-Comté

Communiqué de presse

Concours MIAM ! 2017 Les candidats



*Les Entreprises Alimentaires de Bourgogne Franche-Comté (EABFC) et le comité de la Gastronomie et Promotion des Produits Régionaux (GPPR) organisent ensemble pour la 2^{ème} année le concours régional des innovations alimentaires **MIAM !**. Les récompenses seront remises lors de la **Foire Internationale et Gastronomique de Dijon** entre le 1^{er} et le 12 novembre prochain.*

Ils participent au concours

10 entreprises présentent 15 produits innovants, sur le point d'être commercialisés ou en vente depuis moins d'un an. Cette année encore, les entreprises alimentaires de Bourgogne Franche-Comté font briller notre région en proposant de belles découvertes ! La Brasserie de Vézelay (89), Cancoillotte Piguet (70), Cutie Pie (21), la Distillerie Guy (25), Ducret Frères (25), la Ferme du Vieux Chemin (39), Kura de Bourgogne (71), la Maison Briottet (21), Les Salaisons Dijonnaises (21) et la Société André Bazin (70) n'ont pas manqué d'imagination pour cette nouvelle édition qui promet d'être étonnante !

Le jury

Un jury de sélection, composés d'acteurs de l'agroalimentaire, d'experts en innovation, de journalistes et bloggeurs se mobilisera en octobre pour évaluer les produits et remettra les trophées aux vainqueurs lors de la Foire Internationale et Gastronomique de Dijon, du 1^{er} au 12 novembre prochain. Le stand se situera au Quartier des Saveurs, dans le hall gastronomie.

Le vote des Consom'acteurs

Ce sont les consommateurs qui, comme à l'accoutumée, attribueront le Prix du Consom'acteur à l'innovation qu'ils auront jugé la meilleure via la page Facebook du concours.

Contacts :

Marie BENEUX pour le GPPR mbeneux@cpr-fc.com - 03 81 54 71 89

Vanessa BORDE pour EABFC communication@ariabourgogne.fr – 03.80.70.27.24

MIAM est sur Facebook : <https://www.facebook.com/concoursMIAM>